

Plan d'action 2002-2005

**Mise en œuvre des Articles 41 et 42
de la *Loi sur les langues officielles***

Office national du film du Canada

Mars 2003



OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

SOMMAIRE

PLAN D'ACTION 2002-2005

Ministre: L'honorable Sheila Copps, Ministre du Patrimoine canadien
Président: Jacques Bensimon, Commissaire du gouvernement à la cinématographie et président de l'ONF

Principales mesures envisagées

Le plan d'action de l'Office national du film du Canada aux fins de la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* a été élaboré pour l'année 2002-2005.

Parmi les activités prévues, mentionnons notamment:

- Favoriser l'accès des minorités linguistiques aux films de la collection dans la langue de leur choix en créant de nouveaux partenariats avec les bibliothèques de Sudbury, Nunavut, Calgary et Edmonton.
- Faire la formation de la relève en situation minoritaire, en créant un programme de production encadré par des producteurs, cinéastes et des techniciens professionnels. Exporté le projet Kinō en Acadie.
- Élargir les villes-hôtes pour la circulation des nouveautés de l'ONF. Les villes visées sont Caraquet, Edmunston, Baie Sainte-Marie, Winnipeg, Vancouver etc.
- Faire la promotion des films issus des régions francophones en situation minoritaire en développant des liens avec des festivals internationaux susceptibles d'être intéressés par des programmations consacrées à la production canadienne-française hors-Québec.

NOTA: Le plan d'action prévoit plusieurs autres mesures. Prière de s'y reporter.

Plan d'action de l'ONF
concernant l'application des Articles 41 et 42
de la Loi sur les langues officielles

Préambule

Depuis plus de 60 ans, le mandat de l'Office national du film, consiste à produire et distribuer des œuvres audiovisuelles distinctives, audacieuses et pertinentes qui reflètent la diversité culturelle et qui présente au Canada et au monde un point de vue authentiquement canadien. L'empreinte de l'ONF doit être renforcée à travers le Canada et pour se faire, nous nous devons de favoriser des liens avec les communautés locales. Pour remplir ce mandat, il est essentiel que les diverses populations aient accès aux moyens d'expression leur permettant de témoigner de leur réalité. C'est dans cette perspective qu'ont été créés les centres de production dans les régions francophones hors Québec.

Le plan stratégique quinquennal de l'ONF présenté en janvier 2002, réaffirme l'engagement envers la diversité culturelle et consolide sa structure régionale. L'ONF se donne notamment comme objectifs de renforcer le rapprochement entre le public canadien, l'ONF d'aujourd'hui et notre patrimoine audiovisuel; de refléter davantage et de façon plus pertinente la société canadienne et de confirmer le rôle de l'ONF à titre d'incubateur d'excellence et d'innovation créatrice.

SECTION I. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Identification de l'organisme

Office national du film du Canada
Constitution Square
360, rue Albert, Bureau 1560
Ottawa (Ontario)
K1A 0M9

Internet: <http://www.onf.ca>

2. Description du mandat de l'organisme

L'Office national du film du Canada a comme mandat de produire et distribuer des œuvres audiovisuelles distinctives, audacieuses et pertinentes qui reflètent la diversité culturelle.

3. Responsables du dossier

Responsable du dossier:
Laurie Jones
Directrice générale, Communications et développement des réseaux
C.P. 6100, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec)
H3H 3H5

Coordonnatrice nationale:
Isabelle Tessier
Analyste – Relations gouvernementales
360, rue Albert, Bureau 1560
Ottawa (Ontario) K1A 0M9

4. Période couverte par le plan d'action

Le présent plan d'action couvre la période du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2005.

SECTION II. IDENTIFICATION DES BESOINS DES COMMUNAUTÉS

5. Moyens pour identifier les besoins des communautés:

Deux études¹ ont été commandées récemment à des firmes de recherches indépendantes pour identifier la perception de l'ONF par les Canadiens et le degré de satisfaction de sa clientèle. Plus de 600 canadiens hors-Québec ont participé à ce sondage. En plus de révéler une appréciation nettement positive de l'Office par les Canadiens, elles confirment l'intérêt du public, voir son appétit pour le film documentaire. Cet intérêt se manifestant autant chez les jeunes de 18 à 24 ans que chez les personnes plus âgées, démontre l'aptitude de l'ONF à s'adapter à un monde en changement et à proposer des films jugés pertinents. Ces résultats permettent « de conclure que l'ONF doit continuer de mettre l'accent sur la manière de servir sa clientèle et sur la communication avec celle-ci ».

Suite à son arrivée en juin 2001, le nouveau Commissaire du gouvernement à la cinématographie a mené une série de consultations intensives en parcourant les régions à l'occasion de différents festivals, en créant des occasions d'échange et de dialogue. Ces consultations ont permis au Commissaire de rencontrer des intervenants et de discuter avec eux des différents besoins de leur communauté.

Tous les producteurs des studios en région sont en contact permanent avec les réalisateurs et autres professionnels du cinéma, les télédiffuseurs, les centres d'artistes, de même qu'avec les divers établissements d'enseignement et d'institutions provinciales vouées au développement cinématographique.

De plus, hormis l'implication soutenue de la direction, trois de ces producteurs (Programme français, Acadie et Ontario/Ouest et au Programme anglais, le studio desservant le Québec anglophone) collaborent avec diverses instances et organisations régionales qui les rendent aptes à saisir les besoins des populations desservies. Que ce soit les conseils d'administration de festivals, les forums sur la production et la distribution, les échanges avec des associations professionnelles (i.e. l'Alliance des producteurs francophones hors-Québec, des rencontres avec des regroupements de jeunes cinéastes ou des centres culturels), ces interventions

¹ *Canadian Attitudes Toward Documentary Films and Videos*
Pollara Report, September 2001

donnent le pouls de la communauté des créateurs et du public. Elles dessinent aussi un portrait vivant et évolutif de la société. Ce sont des lieux où s'expriment non seulement les attentes à l'égard de l'ONF mais les préoccupations de la communauté, les débats qui l'animent tant au plan culturel, social, économique et politique.

6. Principaux besoins identifiés au niveau national

Les besoins des minorités linguistiques :

- **Formation:** Les sondages menés dans les régions éloignées des grands centres confirment régulièrement l'handicap que représente le nombre restreint, voir l'absence d'écoles ou de programmes de formation en cinéma. Il est donc difficile d'y former une relève susceptible d'alimenter la production culturelle dans la langue de la minorité linguistique.
- **Production:** Les enveloppes mises au service des producteurs privés des régions du Canada par Téléfilm Canada, le Fonds de Télévision, la Société Radio-Canada, de même que les programmes d'aide au cinéma des institutions provinciales, ont contribué à améliorer les conditions de la production privée. Puisque ces fonds favorisent surtout la production télévisuelle, le besoin d'aide à la production de longs métrages documentaires et de fiction se fait maintenant sentir.
- **Distribution:** Les minorités francophones au Canada ne disposent que très peu, voire d'aucunes salles de projections en français. Ils ont un accès partiel aux œuvres de l'ONF en langue française grâce aux ententes avec les bibliothèques partenaires. Ces minorités sont donc peu exposées à des œuvres cinématographiques dans leur langue. Étudiants, cinéastes ont donc difficilement accès aux recherches, aux expériences avec le médium et aux grandes problématiques des courants nationaux et internationaux. En art tout comme en science, il est important de se reconnaître et de connaître ce qui se fait ailleurs. Si on travaille en vase clos, comment contribuer de façon significative au patrimoine national et international?

SECTION III. CONTENU DU PLAN D'ACTION ET ÉCHÉANCIER

7. a-b) Mesures envisagées et échancier établis par l'organisme pour répondre aux besoins des communautés

Les grandes intentions de l'ONF pour répondre aux besoins des communautés visent principalement à favoriser l'accès des minorités linguistiques aux films de la collection dans la langue de leur choix. L'ONF entend également favoriser l'accès à son expertise patrimonial ainsi qu'à son savoir qui se renouvelle constamment au gré des développements technologiques et des pratiques cinématographiques afin de soutenir et développer autant la production, que la diffusion cinématographique dans les régions des minorités linguistiques. Pour se faire, l'ONF mettra l'accent sur la formation de la relève en situation minoritaire, la production, en créant un programme de production encadré par des producteurs, cinéastes et des techniciens professionnels, et la diffusion, en élaborant des réseaux dans les communautés linguistiques en milieu minoritaire.

Les moyens pour la mise en œuvre pour les trois prochaines années:

De façon à participer plus activement à la vie culturelle des communautés francophones au pays, l'ONF est signataire d'une entente multipartite entre le Ministère du Patrimoine canadien, la Fédération culturelle canadienne française et des organismes culturels fédéraux. Cette entente a pour objectifs :

- de favoriser la création, la production, la promotion et la diffusion des œuvres et des produits culturels et artistiques de la francophonie canadienne;
- de démontrer la valeur d'une approche concertée entre les divers intervenants et de chercher à susciter la participation de d'autres partenaires.

Ces objectifs s'inscrivent très bien dans le mandat et les activités de l'ONF élaboré dans son plan stratégique 2002-2006.

Au niveau de la formation et de la production:

7a) Consolidation de la structure régionale: En tandem avec l'inauguration de la Médiathèque, le Studio Ontario/Ouest est revenu à Toronto. Le 9 décembre dernier, l'ONF a annoncé la nomination d'une nouvelle productrice Studio Ontario/Ouest, Claudette Jaiko. Dans le but de solidifier et de consolider nos relations, elle a commencé depuis le début de l'année à rencontrer les cinéastes francophones et producteurs établis ainsi que ceux de la relève, dans leurs milieux de productions. Elle s'est rendu à Ottawa, Sudbury, Toronto et dans toutes les provinces de l'Ouest et des territoires. De plus, elle entend rencontrer des représentants d'agences provinciales et d'autres intervenants clés dans le but de créer des partenariats et de travailler en collaboration avec les communautés francophones en situation minoritaire au niveau de la production et la création d'œuvres cinématographiques francophones. Un bureau reste toutefois ouvert à Ottawa afin de faciliter les relations avec les cinéastes de la région.

7a) La formation: (de base et formation continue) des cinéastes en région. À ce chapitre, l'ONF a élaboré un programme d'ateliers de maître destinés aux francophones de Moncton, Winnipeg et Vancouver. Dans un premier temps, des cinéastes documentaristes et directeurs photo ayant une expertise en cinéma documentaire et en fiction donneront des conférences à des étudiants dans le cadre de cours universitaires et à des cinéastes débutants ou d'expérience selon le concept d'«ateliers de maître». Outre les classes de maître, l'Office propose un plan de mentorat par lequel les cinéastes de la relève pourront travailler avec du personnel en réalisation, en production, en scénarisation, en direction photo, ainsi qu'avec d'autres artisans du cinéma. Nous croyons que, de part et d'autre, les créateurs tireront profit de ces rencontres.

7a) Le soutien de la relève sera assuré par une augmentation de 35 pour cent de sa production totale du nombre de productions réalisées par les cinéastes de la relève. La mise sur pied de cellules Kinō dans le cadre du plan triennal soumis au programme PICLO, est un bon exemple du soutien de la relève. Kinō, une expérience de production à petits budgets, visent à soutenir des films de facture novatrice et des auteurs de la relève. Une fois par mois, les cinéastes se réunissent autour de projections où ils présentent leurs films et

critiquent/commentent le travail de chacun. Ayant connu un succès à Québec, l'expérience Kinö sera exporté en Acadie.

7a) Le soutien de la production indépendante sera assuré par une augmentation de 25 pour cent des budgets de l'ACIC (Aide au cinéma indépendant canadien) dans les régions francophones hors-Québec. Ce programme rejoint de nombreux jeunes créateurs à qui, en offrant les services et les équipements, ont leur permettent de réaliser des œuvres pour lesquels ils trouvent difficilement de l'aide financière dans les réseaux traditionnels.

Au niveau de la distribution:

7a) Un élargissement de l'accès aux films de la collection de l'ONF par le développement de CinéRoute. CinéRoute est un outil qui permet la consultation et le visionnement en ligne de plus de 1400 titres de la collection de l'ONF disponible à partir de 55 établissements scolaires universités, écoles, centres de recherches) à travers le Canada. L'accès à ce réseau à large bande passante est disponible grâce à un partenariat entre l'ONF et CANARIE.

Au cours des trois prochaines années, et ce, avec le déploiement continu de la large bande passante, ce nombre sera augmenté permettant ainsi un accès encore plus large à ce qui constitue un riche patrimoine de notre cinématographie nationale. En 2003, l'ONF déploiera sur l'Internet commercial, une version de CinéRoute qui donnera accès à 2000 adresses IP déjà abonnées à un service haute-vitesse.

De plus, l'ONF gère un réseau de 55 bibliothèques partenaires qui donnent accès à ses productions dans des villes aux quatre coins du pays. L'ONF continue d'offrir des collections bilingues dans ses bibliothèques partenaires dans les milieux en situation minoritaire tel qu'à la Bibliothèque de Saint-Boniface, la Bibliothèque de Saint-Jean qui dessert les francophones et les francophiles de la University of Alberta, le centre culturel francophone de Vancouver etc. Afin de bonifier notre collection, seront ajoutés à cette liste: Nunavut, Sudbury, Edmonton et Calgary. Enfin, le catalogue de l'ONF répertoriant les 8000 titres de la collection de l'ONF est également disponible via notre site Web à www.onf.ca

7a) Ouverture de la Médiathèque de l'ONF à Toronto: Ce nouveau centre qui a ouvert ses portes le 22 novembre dernier est doté d'équipements à la fine pointe de la technologie. En plus d'offrir une salle de projection entièrement rénovée, il offre un système de visionnement individuel d'une vaste collection des films de l'ONF, soit par CA*NET4 ou depuis des disques durs. La Médiathèque offre un accès sans précédent aux films anglais et français de sa collection, ainsi qu'à d'autres collections comme celle des Archives nationales. L'ONF aimerait augmenter le nombre de médiathèques dans les grandes villes du pays afin d'assurer un plus grand accès aux films de notre collection française de l'Acadie, de l'Ontario et des régions de l'ouest.

7a) Un plan de distribution alternatif consistera à équiper des salles communautaires, des musées et des cinémas avec des projecteurs de format numérique. Cette initiative rendra possible des projections de haute qualité pour les films documentaires, d'animation et de

fiction en langue française dans des régions où les écrans sont presque uniquement voués à des films anglophones.

7b) Comme par le passé, les festivals canadiens représenteront une vitrine auprès de la population canadienne pour des films réalisés par des cinéastes des minorités linguistiques.

L'ONF prévoit aussi augmenter sa présence aux festivals canadiens tout en affichant les valeurs fondamentales de l'ONF; le soutien de la diversité et aux cinéastes de la relève.

7b) Une promotion des films issus des régions francophones en situation minoritaire. L'ONF développe présentement des liens avec des festivals internationaux susceptibles d'être intéressés par des programmations consacrées à la production canadienne française hors-Québec. Ces programmes contribueront à mieux faire connaître cette cinématographie, les cultures dont elle témoigne, ses points de vue, auprès des publics internationaux peu familiers avec ces réalités.

En vue de créer des partenariats, des démarches sont présentement en cours auprès du Festival International, Visions du Réel de Nyon, du Festival IDFA d'Amsterdam et le mois du documentaire de Paris.

7b) La circulation des nouveautés de l'ONF par des programmations spécifiques à travers les régions canadiennes ayant fait ses preuves, sera poursuivie. De plus, de nouvelles destinations seront ajoutées aux villes qui accueillent déjà ces programmes. Cet élargissement des villes-hôtes permettra de rejoindre de nouveaux publics francophones.

À Moncton, Ottawa et Sherbrooke seront ajoutées Winnipeg, Vancouver, Caraquet, Edmundston, Baie Sainte-Marie, Chéticamp, la région Évangéline à l'Île-du-Prince-Édouard et Sudbury.

7b) Un volet de distribution anglophone dans les régions du Québec où les Québécois de langue anglophone forment des communautés en situation minoritaire. L'expérience sera inauguré dans les Cantons de l'Est et dans la ville de Québec en enrichissant les collections des bibliothèques et en organisant des projections de films en langue anglaise.

7b) Avec la mise sur pied de cellules Kinö en Acadie dans le cadre du programme PICLO, l'ONF veut mettre ces regroupements en relation avec les cellules Kinö du Québec ainsi qu'avec Film Zone de Moncton qui organise l'événement Acadie Underground lors du Festival international du cinéma francophone en Acadie (FICFA) afin de créer une dynamique de diffusion.

Le projet PICLO permettra la production, en plus des films issus de la cellule Kinö, de trois films de court métrages réalisés par des cinéastes de la relève chez les communautés francophones hors-Québec.

Les autres provinces que nous voulons rejoindre sont le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et la Colombie Britannique.

7b) Finalement, il est prévu d'organiser des sessions de perfectionnement pour les professionnels des régions sur des techniques telles que le montage aïd, l'éclairage, le montage et le mixage sonore, de même que des sessions de perfectionnement sur les métiers de direction de production et d'assistance à la réalisation qui seront données en partenariat avec l'organisme Parlimage.

Ce projet PICLO prévoit aussi l'organisation de classes de maître sur des sujets tels que la production interactive de films pour l'Internet, les techniques d'animation 2D et 3D. Il répondra à un besoin urgent des régions éloignées des grandes agglomérations urbaines où sont concentrés les expérimentations dans ces domaines de pointe.

7c) Moyens prévus pour faire connaître les mesures, programmes et services mise en place par l'organisme :

Les contacts interpersonnels avec les producteurs, fruits de plusieurs années de travail et de familiarisation avec les milieux des communautés minoritaires de langue officielle, demeurent le moyen privilégié de faire connaître les initiatives et les programmes de l'ONF à ces différents groupes-cibles. En plus des efforts soutenus de la direction, les consultations entreprises par la nouvelle productrice du Studio Ontario/Ouest est un bon exemple de moyens prévus pour faire connaître les mesures, programmes et services mise en place par l'ONF.

8. Moyens prévus pour mesurer l'atteinte des résultats comptés

- Par l'entremise de ses représentants régionaux et par le biais des diverses rencontres au courant de l'année avec des organismes, au cours des festivals, l'Office sera en mesure d'évaluer le succès de ces initiatives;
- Le nombre de participants membres de communautés minoritaires de langue officielle aux différentes initiatives de l'ONF en matière de formation;
- Le volume et les recettes des ventes des vidéocassettes en langue française hors Québec et de langue anglaise au Québec.

9. Ressources, financières et autres, consacrées à la réalisation du plan d'action

D'ici 2005 et en plus du programme régulier, l'ONF a l'intention d'investir plus de 365,000\$ à la réalisation de ce plan d'action et Patrimoine Canada investira un montant égal de 365,000\$ à la mise en œuvre du partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle. Au cours de cette période budgétaire, plus de 3 millions de dollars seront investit dans les productions hors-québec.

SECTION IV. PLAN DE COMMUNICATION
--

10. Moyens envisagés pour diffuser le plan d'action

Interne: La haute direction recevra une copie du plan d'action.

Externe: Le plan d'action sera disponible sur notre site Internet à notre adresse institutionnelle www.onf.ca sous la rubrique publications institutionnelles.

SECTION V. SIGNATURE

Jacques Bensimon
Commissaire du gouvernement à
la cinématographie et président

Date

Laurie Jones
Directrice générale, Communications et
développement des réseaux

Date

Événements à signaler au Studio documentaire Acadie en 2003-2004

- Lancement à Montréal du film « Kacho Komplo » de Paul Bossé à l'hiver 2003;
- Projection du film « Ceux qui attendent » de Herménégilde Chiasson aux Rencontres internationales du Documentaire de Montréal;
- Tournage de « Yvon Durelle, l'homme fort de Baie Sainte-Anne » de Ginette Pellerin;
- Production de « Je vous cherche Marie », de Monique LeBlanc (coproduction).

Événements à signaler au Studio Ontario-Ouest

- Lancement de « L'envers de la pilule » d'Isabelle Barsive
- Lancement de « Anne, ma sœur Anne » de Marie Cadieux